



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



## EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

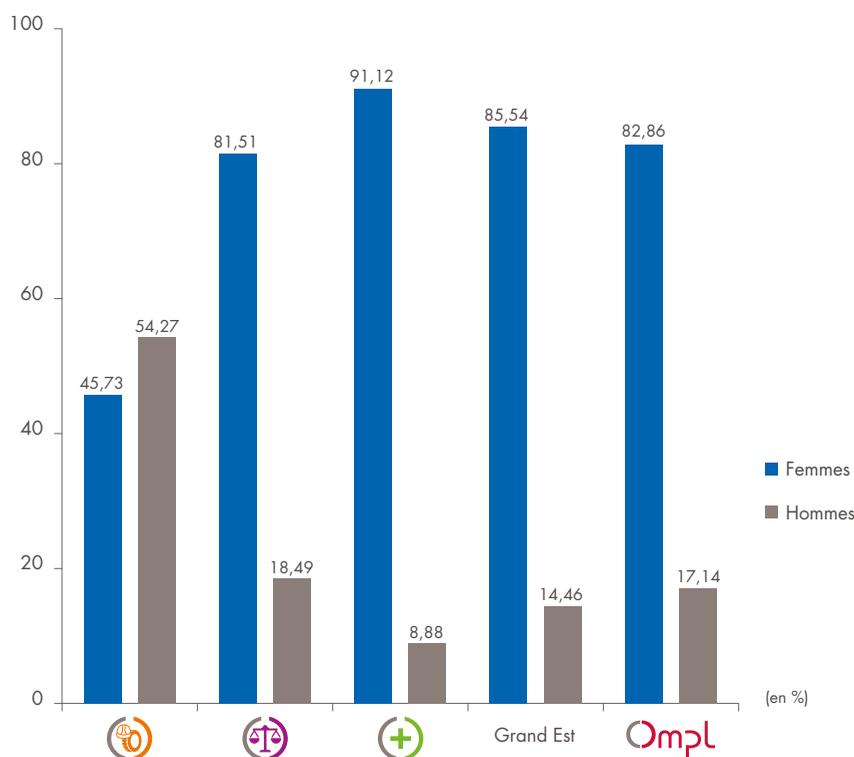


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

## Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





## MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 8,08 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la sixième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (10,1 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 62,24 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,38 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (64,35 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (79,52 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 629	45,73	1 933	54,27	3 562
	1 159	52,28	1 058	47,72	2 217
	76	46,91	86	53,09	162
	181	42,79	242	57,21	423
	213	28,03	547	71,97	760
	2 984	81,51	677	18,49	3 661
	197	88,34	26	11,66	223
	2 073	87,99	283	12,01	2 356
	85	50,90	82	49,10	167
	629	68,74	286	31,26	915
	25 553	91,12	2 489	8,88	28 042
	4 144	95,70	186	4,30	4 330
	3 635	89,07	446	10,93	4 081
	6 879	94,86	373	5,14	7 252
	9 549	87,98	1 304	12,02	10 853
	1 346	88,20	180	11,80	1 526
<b>Grand Est</b>	<b>30 166</b>	<b>85,54</b>	<b>5 099</b>	<b>14,46</b>	<b>35 265</b>
<b>Ompl</b>	<b>361 708</b>	<b>82,86</b>	<b>74 796</b>	<b>17,14</b>	<b>436 504</b>